

Projet Annuel de Performance

2022

Décembre 2021

Table des matières

PRÉAMBULE.....	- 1 -
I. Stratégie et Gouvernance : un nouveau modèle de gouvernance	- 4 -
1. La gouvernance gagnera en opérationnalité.....	- 4 -
2. La qualité au cœur des services.....	- 5 -
3. Une dynamique de financement à renforcer et à sécuriser	- 8 -
4. Vers une amélioration globale de la qualité du patrimoine.....	- 12 -
5. Un partenariat concerté sur le site bordelais et néo-aquitain	- 16 -
<i>Focus sur la Documentation</i>	- 19 -
<i>Focus sur l'International</i>	- 21 -
II. Une offre de formation au service d'une meilleure réussite des étudiants et d'une insertion professionnelle de qualité.....	- 25 -
1. Amélioration de la réussite	- 25 -
2. Développer l'insertion professionnelle des étudiants	- 30 -
3. Développer la formation continue	- 34 -
III. Une stratégie de recherche basée sur le partenariat et la promotion des SHS.....	- 36 -
1. La stratégie et le positionnement de la politique des ALLSHS de l'Université Bordeaux Montaigne	- 37 -
2. Une vision partagée des missions avec les autres établissements du site	- 41 -

PRÉAMBULE

Conformément aux dispositions de l'article R 719-101 du Code de l'Éducation relatif au budget et au régime financier des EPCSP bénéficiant des responsabilités et compétences élargies « Le rapport annuel de performances de l'établissement, préparé par l'ordonnateur, est annexé au compte financier ».

Ce travail s'inscrit dans le cadre du **Projet Annuel de performance (PAP) national de la Mission Interministérielle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (MIREs)**, présenté au Parlement dont deux lois en particulier donnent une évolution récente au cadre fixé :

- « la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, dite loi ORE : elle vise à faciliter l'accès à l'enseignement supérieur tout en le rendant plus transparent (création de Parcoursup), à réformer le premier cycle et à améliorer les conditions de vie des étudiants ;
- la loi du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur, dite LPR 2021-2030 : cette loi engage un réinvestissement massif pour soutenir la recherche sur le temps long et décline en actions quatre ambitions fortes :
 - porter la France à la pointe de la recherche scientifique mondiale pour relever les défis de demain ;
 - renforcer l'attractivité des carrières scientifiques ;
 - diffuser la recherche dans la société et l'économie ;
 - simplifier le quotidien des personnels et la vie des laboratoires."

Les textes affichent les priorités suivantes :

- "Accompagner les étudiants et favoriser leur réussite ;
- Lutter contre la précarité étudiante en prenant en compte les impacts durables de la crise sanitaire ;
- Faire évoluer le paysage institutionnel pour améliorer la gestion ;
- Poursuivre la mise en œuvre de la LPR afin de financer la recherche de demain."

Le PAP de l'Université Bordeaux Montaigne doit permettre à l'équipe politique et au conseil d'administration de suivre la réalisation des objectifs présentés dans le cadre du contrat quinquennal.

Ainsi, ce document se décline autour du contrat d'établissement signé avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) pour la période 2016-2021 qui poursuit 3 objectifs principaux :

- Un nouveau modèle de gouvernance ;
- Une offre de formation au service d'une meilleure réussite des étudiants et d'une insertion professionnelle de qualité ;
- Une stratégie recherche en SHS basée sur le partenariat.

Pour ce faire, le projet annuel de performance proposé se compose :

- **des indicateurs contractualisés avec le MESRI** qui sont de deux ordres : **les indicateurs communs à l'ensemble des établissements (IC) et ceux spécifiques à notre établissement (IS) ;**
- **des indicateurs propres**, élaborés et proposés par l'établissement afin de suivre et mesurer l'atteinte d'objectifs internes.

INDICATEURS COMMUNS ET CIBLES DE PERFORMANCE

STRATÉGIE DE FORMATION ET DE RECHERCHE	
	Pages
IC 1 – Taux de réussite en licence en trois ans	26
IC 2 – Taux de réussite en licence en quatre ans	26
IC 3 – Réussite en Master en 2 ans	27
IC 4 – Réussite en doctorat	38
IC 5 – Insertion professionnelle	31-32
IC 6 – Évaluation des formations et des enseignements	28-29
IC 7 – Développement de la formation continue	34
IC 8 – Accès aux services et ressources documentaires de l'ESR	19-20
<i>Part de la fréquentation physique des bibliothèques dans la population étudiante</i>	19
<i>Mesure des usages virtuels des bibliothèques</i>	20
PILOTAGE	
	Pages
IC 9 – Endorecrutement des enseignants – chercheurs : bilan et prévision	5-6
IC 10 – Développement des ressources propres hors subventions pour charges de service public	8-9
IC 11 – Pilotage financier	10-11
IC 12 – Pilotage du système d'information et des services numériques aux usagers	17
IC 13 – Taux d'occupation des locaux	12
IC 14 – Mesure des évolutions des surfaces immobilières	13
INDICATEURS SPÉCIFIQUES À L'ÉTABLISSEMENT	
	Pages
IS 1 – Insertion professionnelle des docteurs	39
IS 2 – Relations Internationales	22-23
IS 3 – Part du budget recherche issue de financements sur projets	37
IS 4 – Mesure des évolutions des surfaces immobilières en avis défavorables des commissions de sécurité (en m ²)	14-15
IS 5 – Mesure des évolutions de surfaces immobilières en matière d'accessibilité aux personnes handicapées (en m ²)	15
STRATÉGIE ET GOUVERNANCE	
	Pages
Taux d'occupation des emplois	6
Santé et qualité de vie au travail	7

Focus sur la Documentation	Pages
Variation des horaires d'ouverture du SCD	20
Achat moyen de documents par personne	21
Focus sur l'International	Pages
Part d'étudiants étrangers	21
Nombre d'étudiants en mobilité	23
Nombre de diplômes internationaux	23
Nombre d'enseignants et chercheurs étrangers	24
Présence dans les programmes européens	24
Nombre de nouvelles thèses en co-tutelle	24
STRATÉGIE DE FORMATION ET DE RECHERCHE	Pages
Taux de couverture de l'offre de formation	25
Mentions en master	26
Nombre de réorientations	29
Qualité de l'insertion professionnelle	32
Nombre de diplômes concernés par l'apprentissage	33
Taux de réussite des apprentis	33
Nombre de stagiaires	35
Taux de réussite des stagiaires	35
Nombre de contrats de recherche	37
Financement des doctorants	39
Part des intervenants dans la formation doctorale selon leur origine	40
Part des publications des enseignants extérieurs à UBM dans les publications des PUB	41
Publications déposées sur les archives ouvertes	42-44

I. Stratégie et Gouvernance : un nouveau modèle de gouvernance

- **Jalon N°1 : Gouvernance et pilotage : mise en œuvre du schéma directeur numérique**
- **Jalon N°2 : Mise en place d'une démarche qualité et d'une comptabilité analytique**
- **Jalon N°3 : Construction d'un schéma directeur immobilier**
- **Jalon N°4 : Mise en place d'un schéma directeur des Ressources humaines**

Les schémas directeurs précédemment adoptés lors du 8 juin 2018 pour le Handicap et du 24 mars 2016 pour le Numérique sont entrés dans une phase opérationnelle.

Le Schéma Directeur Immobilier et Aménagement (SDIA) et le Schéma Pluriannuel de Stratégie immobilière (SPSI), qui a reçu un avis positif des tutelles, ont été approuvés par délibération du CA en janvier 2020.

L'année 2019 avait permis d'élaborer une feuille de route qui devait déboucher sur un schéma directeur des Ressources Humaines (élaboration d'un document stratégique identifiant les axes de travail et consultation de cabinets d'études en décembre 2018 pour accompagner la démarche). Ce chantier n'a pu être mené à son terme.

Le travail relatif aux lignes directrices de gestion prévues par la loi de transformation de la fonction publique d'août 2019 est en cours depuis 2020.

1. La gouvernance gagnera en opérationnalité

- **L'approfondissement des dispositifs de consultation et la relance du dialogue social**

Démocratie délibérative, transparence et subsidiarité sont les trois axes de la nouvelle équipe présidentielle, arrivée aux fonctions au printemps 2020. Elle se donne pour mission d'améliorer la transparence de fonctionnement des instances centrales. En amont des séances des instances, un accès aux documents de travail et aux ordres du jour est facilité pour l'ensemble de la communauté, afin que les représentants élus puissent être sollicités par leurs collègues sur les questions qui les intéressent.

En outre, la nouvelle équipe présidentielle se fixe comme objectif de développer une collaboration plus étroite entre direction de l'établissement et directions des composantes. La voix des composantes doit être mieux écoutée et prise en compte. Des rencontres plus régulières avec les composantes permettent une diffusion de l'information plus fluide et plus précise. Les collègues concernés par telle ou telle question doivent être systématiquement impliqués dans les discussions, afin que les expertises soient reconnues partout où elles se trouvent. Par ailleurs, le principe de subsidiarité dans la prise de décision doit être déployé partout où cela est possible.

L'équipe politique en formation restreinte se réunit *a minima* une fois par semaine. Elle se réunit en formation élargie à l'ensemble des vice-présidents délégués et chargés de mission, toutes les semaines en présence de la Direction Générale des Services (DGS).

- L'affirmation d'une administration associée à l'élaboration du contrat stratégique de l'établissement et garante de sa mise en œuvre

Force de conseil et d'aide à la décision, la direction administrative et les chefs de service accompagnent l'équipe présidentielle dans son rôle stratégique. Ils sont tout particulièrement chargés de la mise en œuvre, avec le référent politique du secteur, du Contrat stratégique de l'établissement.

L'équipe de direction a lancé en octobre 2017 une réunion des chefs de services avec les référents politiques du secteur pour présenter les projets de l'année en lien avec le projet d'établissement. L'état des lieux de la DGS a été présenté au printemps 2020 à la nouvelle équipe présidentielle ainsi qu'une proposition de projet d'administration en lien avec la nouvelle stratégie de l'établissement. Chaque année universitaire un tableau de bord des projets stratégiques est co-construit. L'analyse trimestrielle du tableau de bord est présentée sous forme de météo des projets en équipe de direction administrative et politique avec leurs calendriers prévisionnels et des plans d'actions correctives si nécessaire.

En outre, la DGS réunit le collège restreint des chefs de service (équipe de direction administrative) toutes les semaines pour assurer le suivi des différents dossiers transversaux et le collège plénier tous les deux mois.

Une réunion réunit l'équipe politique restreinte, la DGS et la DGSA en fonction de l'actualité. Des chefs de service sont invités au regard des dossiers traités.

2. La qualité au cœur des services

La mise en œuvre des missions doit s'inscrire dans cette démarche permanente de qualité de service public, en alliant les critères de performance et d'efficacité. L'établissement se dote de ce fait d'outils de suivi et d'indicateurs lui offrant une vue globale sur son fonctionnement, afin d'assurer de manière optimale cette gestion. Dans cette perspective la qualité de vie au travail est au cœur des préoccupations RH.

IC 9	ENDORECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS : BILAN ET PRÉVISION	Université Bordeaux Montaigne
------	---	-------------------------------

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endorecrutement

		Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévision 2021	Prévision actualisée 2021	Prévision 2022	Cible 2021 ***
Maîtres de conférences	Effectifs*	2/14	4/10	2/6	0/1	2/9	1/5	2/5	2/4	45%
	%**	14%	40%	33%	0%	22%	20%	40%	50%	45%
Professeurs des universités	Effectifs*	5/10	3/5	2/5	1	1/3	1/2	2/2	3/3	48%
	%**	50%	60%	40%	100%	33%	50%	100%	100%	48%

* recrutement interne.

** recrutement interne / (recrutement total *100).

***données cumulées sur la période contractuelle.

Endorecrutement total des enseignants-chercheurs

		Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévision 2021	Prévision actualisée 2021	Prévision 2022	Cible 2021 ***
Endorecrutement total des enseignants- chercheurs	Effectifs	7/24	7/15	4/11	2/3	3/12	2/7	4/7	5/7	
	%	29,2%	46,7%	36,4%	66%	25%	29%	57%	71%	46,4%

Tableau inséré par l'UBM. En 2021, sur 7 postes d'enseignants-chercheurs, 4 ont été pourvus par un individu diplômé au sein de l'université.

Commentaire de l'établissement

Selon les données de la DGRH, en 2020, 17 % des maîtres de conférences et 44 % des professeurs d'université ont été endo-recrutés au niveau national. L'objectif d'augmentation de l'exo-recrutement n'est pas toujours pertinent compte tenu de l'indépendance et de la souveraineté des comités de sélection et des jurys de concours.

Il est de plus très volatil en raison des faibles effectifs des postes mis au concours.

TAUX D'OCCUPATION DES EMPLOIS D'ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS CERCHEURS PAR DES TITULAIRES ET DE BIATSS PAR DES TITULAIRES

Université Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévision 2021	Prévision actualisée 2021	Prévision 2022	Cible 2021
Taux d'occupation des emplois d'enseignants et EC par des titulaires*	93%	92%	92%	94%	92%	92%	92%	91%	92%
Taux d'occupation des emplois de biatss par des titulaires*	97%	97%	98%	97%	97%	97%	97%	96%	97%

*sur Budget État, et hors budget ressources propres de l'établissement.

Leviers d'action

Trouver un équilibre entre l'ouverture de concours pour titulariser des agents contractuels et proposer des parcours de carrières aux agents titulaires (endo-recrutement).

Commentaire de l'établissement

Une réflexion a été menée en 2020 sur l'utilisation de cet outil, qui sera réorienté vers un dispositif global de dialogue avec les composantes dans le cadre de l'élaboration du budget.

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Absences au travail (%)*	10,5%	11,6%	11,6%	10,6%	9%	10,5%	9%	9%
dont arrêt maladie	8%	8,8%	8,6%	9%	7%	9%	7,5%	7%
dont arrêt congé maternité	2%	2,8%	1,4%	1,6%		1,5%		

*Calcul : Nombre total de journées d'absence/ effectif mensuel moyen*100.

Précisions : périmètre : maladie ordinaire, longue maladie, grave maladie, longue durée - la maternité, la pathologie, le congé paternité, l'absence pour garde d'enfant malade - les accidents de trajet, de service et du travail.

À noter : Les gardes d'enfant et la paternité ne sont pas des arrêts maladie, les absences pour accident travail/trajet sont aussi à part.

Leviers d'action

Une vice-présidence Vie universitaire et Qualité de vie au travail a été créée en juin 2020. Parmi ses objectifs figurent :

- L'élaboration d'un plan d'action pour mettre l'établissement en conformité avec le rapport Santé et Sécurité au travail ;
- La création d'un groupe de prévention des risques psychosociaux de niveau 1 et 2 ;
- La communication sur les activités de la cellule de veille contre le harcèlement, les discriminations et les violences sexistes, homophobes et transphobes.

D'autres actions ont été menées ou sont en cours :

- Création de la cellule de veille sociale ;
- Création de la DIVEC pour les étudiants et les personnels ;
- Mise en place formalisée de la GPEEC ;
- Déploiement du télétravail à l'ensemble des agents Biatss à la rentrée 2020-21.

3. Une dynamique de financement à renforcer et à sécuriser

L'établissement souhaite maîtriser l'exécution générale du budget et en faire un instrument de sa politique globale. Il souhaite dynamiser les financements et s'inscrire dans une démarche qualité, basée sur le développement de la comptabilité analytique. Sur le plan budgétaire, une démarche d'évaluation des actions et d'audit sera renforcée en poursuivant le développement du contrôle interne.

Le défi est de maintenir un équilibre financier par la mise en place d'un programme de maîtrise de dépenses structurelles, accompagné parallèlement de l'élaboration de plans d'actions afin d'accroître les ressources propres.

Cet indicateur assure une visibilité de l'évolution des ressources propres encaissables que l'établissement souhaite développer, notamment via la formation continue, l'apprentissage, les prestations et projets de recherche. Les objectifs d'augmentation des ressources propres ont été adaptés au contexte sanitaire de la pandémie de COVID.

IC 10	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES ENCAISSABLES (hors subventions pour charges de service public)	Université Bordeaux Montaigne
--------------	--	--------------------------------------

	Situation 2016	Situation 2017	Situation 2018	Situation 2019	Situation 2020	Prévision 2021	Prévision actualisée 2021	Prévision 2022	Cible 2021
Droits d'inscription (1)	2 123 317	1 883 867	2 099 4823	1 882 614	2 212 791	1 927 328	1 927 328,00	1 994 328,00	2 000 000
Formation continue, droits propres et VAE (2)	1 497 583	1 863 018	2 070 185	2 220 928	1 553 397	2 410 396	2 666 094,00	2 944 361,00	2 000 000
Taxe d'apprentissage (3)	252 500	312 106	349 042	288 000	58 883	15 000	67 778,48	19 000,00	500 000
Contrats et prestations de recherche (4)	0	361 920	199 370	80 526	118 452	78 140	170 062,16	112 120,00	250 000
ANR investissements d'avenir (74411)	1 175 194	2 076 047	1 587 704	937 429	959 849	54 100	116 109,65	0,00	1 500 000
ANR hors investissement d'avenir (74412)	194 818	189 250	318 795	239 923	285 219	347 398	586 612,68	105 175,00	300 000
<i>Hors ANR (704 – 705 – 7062 – 751)</i>	367 352	327 177	319 918	271 290	247 488	293 543	331 266,00	319 380,00	300 000
Subventions (hors subvention pour charges de service public) (5)	3 897 972	5 700 485	2 587 396	4 578 882	4 633 340	6 803 266	9 164 687,72	3 407 583,43	2 000 000
Régions (7442)	711 927	3 526 251	942 386	1 530 121	1 120 291	1 305 188	1 609 397,97	640 336,94	1 000 000
<i>Union européenne (7446)</i>	635 962	665 766	604 268	18 908	783 531	165 198	292 102,83	261 767,13	700 000
<i>Autres (7418 – 7443 – 7444 – 7447 – 7448 – 7488)</i>	2 550 083	1 508 469	1 040 742	3 029 852	2 729 518	5 332 880	7 263 186,92	2 505 479,36	3 200 000
Dons et legs des fondations (6)	75 000	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
Produits exceptionnels (7)	0	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
Autres ressources propres (8)	1 995 800	2 470 947	2 855 789	3 304 473	3 479 501	3 238 389	4 113 874,23	3 298 641,23	2 000 000
TOTAL	11 504 536	15 184 817	12 387 681	13 804 065	13 548 922	15 167 561	19 143 812,92	12 200 588,66	13 750 000

Remarques : Changement de périmètre entre le budget sous forme RGCP et GBCP, la présentation ici n'est qu'en format GBCP (les droits du DEFLE - C2I - CLES-CLUB sont comptabilisés en 2016 en droits d'inscription et en 2017 en diplôme propre, ce qui explique la forte diminution des Droits d'inscription malgré une augmentation du nombre d'étudiants). *De plus, les cibles 2021, qui avaient été fixées au vu des données de l'exercice 2015, ont été ajustées suite aux changements de périmètre observés en 2016.*

Précisions : cette fiche est destinée à fixer des objectifs d'évolution des ressources en fonction des orientations retenues dans le contrat. La classification des ressources est conforme à l'instruction comptable et budgétaire M 9-3. Des cibles peuvent être fixées pour la totalité des catégories de ressources, ou pour une partie d'entre elles seulement, selon les priorités de l'établissement.

Leviers d'action

- Développer des réponses à des appels à projets et à des appels à manifestation d'intérêt, notamment dans le cadre du plan de relance ;
- Rechercher de mécénats ;
- Louer les locaux.

I - Inscrire l'établissement dans une démarche de performance et de pilotage budgétaire

Actions prévues	Situation 2016*	Situation 2017	Situation 2018	Situation 2019	Situation 2020	Prévision 2021	Prévision actualisée 2021	Prévision 2022	Cible 2021
1- Améliorer la sincérité des prévisions budgétaires par la mise en place d'un dialogue de gestion dans une logique : objectifs / moyens / résultats. L'indicateur mesure les taux d'exécution (CF/ Budget modifié).	Fonctionnement 98,10% Investissement 81,04 %	Fonctionnement 96,51% Investissement 71,83 %	Fonctionnement 97,88% Investissement 81,92 %	Fonctionnement 97,01 % Investissement 82,25%	Fonctionnement 87,63% Investissement 86,28%	Fonctionnement 98% Investissement 90%	Fonctionnement 98% Investissement 90%	Fonctionnement 98% Investissement 90%	Fonctionnement 98% Investissement 90%
2- Se doter d'outils permettant un suivi financier infra annuel , pour accompagner son effort de maîtrise des taux d'exécution, l'établissement devra se doter de tableaux de bord permettant le suivi infra annuel des principaux agrégats de gestion : résultat, CAF, variation du fonds de roulement...	1	1	1	1	1	1	1	1	2
3- Élaborer les annexes relatives aux opérations pluriannuelles (et notamment plan pluriannuel d'investissement).	1	1	1	1	2	2	2	2	2
4- Se doter des outils de pilotage et de gestion de la masse salariale , la masse salariale devra faire l'objet d'un suivi particulier : tableaux prévisionnels et plan de suivi infra-annuel adaptés (l'écart entre le budget primitif approuvé et l'exécution finale devrait être comprise entre -0.5 et +0.5%).	1	1	1	1	1	1	1	1	2

* situation au 31/12/2016, sur la base des CP.

II - Sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable

Actions prévues	Situation 2016	Situation 2017	Situation 2018	Situation 2019	Situation 2020	Prévision 2021	Prévision actualisée 2021	Prévision 2022	Cible 2021
1 - Fiabiliser l'inscription des actifs immobilisés et les stocks au bilan	1	1	1	1	1	1	1	2	2
2 - Mettre en place un dispositif de contrôle interne comptable et budgétaire (cartographie des risques)	1	1	1	1	1	1	1	2	2

Précisions : Les critères de l'auto-évaluation pour les indicateurs ci-dessus :

Objectif I -1 (Sincérité des prévisions budgétaires) : taux d'exécution des prévisions de fonctionnement et d'investissement, exprimé en pourcentage.

Autres objectifs : réalisation de l'objectif mesurée à l'aide d'une cote.

0 = l'établissement ne dispose d'aucun outil de suivi ,

1 = l'établissement a effectué l'action préconisée ou dispose d'au moins un outil centralisé opérationnel,

2 = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels.

Leviers d'action

- Développer le contrôle interne budgétaire ;
- Améliorer le rythme d'exécution des dépenses ;
- Améliorer la méthodologie d'ouverture des crédits en précisant l'estimation des besoins et en développant le suivi des projets ;
- La période 2016-2021 a permis, conformément au plan d'action du contrôle interne comptable et budgétaire (CICB) adopté par le Conseil d'administration (CA), de :
 - Poursuivre les travaux de rapprochement inventaire physique/inventaire comptable pour tous les biens inscrits à l'actif en désignant des responsables par composante et en les sensibilisant au nécessaire suivi des biens ;
 - Disposer de valorisation documentée par la Direction de l'immobilier de l'Etat des biens mis à notre disposition ;
 - Disposer d'un logiciel de suivi des stocks permettant de fiabiliser les procédures de valorisation adoptées ;
- Optimiser l'utilisation des crédits par la poursuite des actions de programmation et de reprogrammation en mailles infra et pluri-annuelles ; augmenter la fréquence des dialogues de gestion, afin d'anticiper les besoins avec les ordonnateurs des centres de responsabilités budgétaires et des responsables financiers formés et professionnalisés. Ces CRB devront gérer une masse suffisante de crédits permettant de réaliser de la fongibilité. Les compétences relatives au pilotage budgétaire doivent être renforcées et les référents CRB doivent être accompagnés ;
- Identifier un fond de roulement mobilisable en lien avec le plan pluriannuel d'investissement ;
- Développer des outils de pilotage plus performants, créer un univers BO/Gestion Financière et Comptable et développer l'automatisation des requêtes.

4. Vers une amélioration globale de la qualité du patrimoine

Le Schéma Directeur Immobilier de l'Université Bordeaux Montaigne a été voté en janvier 2020. Il concrétise la stratégie immobilière de l'université au sein du site bordelais, dans le contexte de la mise en œuvre opérationnelle de l'Opération Campus.

IC 13	TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX	Université Bordeaux Montaigne
-------	------------------------------	-------------------------------

Taux d'occupation réel des locaux	Situation 2016	Situation 2017	Situation 2018	Situation 2019	Situation 2020*	Prévision 2021*	Prévision actualisée 2021*	Prévision 2022*	Cible 2021
Amphithéâtres	98%	99%	99%	103%	N.D	N.D	N.D	N.D	98%
Salles banalisées	79%	85%	90%	87%	N.D	N.D	N.D	N.D	90%
Total	84%	86%	91%	92%	N.D	N.D	N.D	N.D	92%

*Non déterminé.

Leviers d'action

- Opération Campus et optimisation de l'organisation des espaces ;
- Projet d'extension de l'amplitude annuelle des enseignements dans le CQ 2021/2025 ;
- Démarche de lissage des enseignements sur l'ensemble de la semaine ;
- Projets d'extension des bâtiments à usage pédagogique.

Commentaire de l'établissement

L'établissement, dans le cadre du Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement, poursuit sa stratégie d'amélioration d'occupation des locaux. Parallèlement, l'établissement développe une stratégie d'amélioration des espaces de vie. Dans les deux cas, la mise en œuvre de l'Opération Campus rend extrêmement difficile l'évaluation et l'amélioration de l'occupation des locaux.

Années	Situation existante	Objectifs		
	m ² existants	Objectifs prévisionnels de m ² libérés	Objectifs prévisionnels de m ² nouveaux	Objectif d'évolution des surfaces immobilières (m ²)
2016	70 733	0	108	70 841
2017	70 841	0	0	70 841
2018	70 841	0	0	70 841
2019	70 841	0	0	70 841
2020*	N.D	N.D	N.D	N.D
2021 (prévision)*	N.D	N.D	N.D	N.D
2021*	N.D	N.D	N.D	N.D
2022 (prévision)*	N.D	N.D	N.D	N.D
Soldes		0	1 646	72 379
Évolution des m ² à l'issue du contrat	72 379	0	1 646	

*Non déterminé.

Précisions

Par m² libérés on entend les surfaces inutiles qui ne sont plus occupées par une activité de l'établissement, les surfaces re mises aux domaines cédées, rendues (fin de mise à disposition ou de location) ou vouées à la démolition.

Les m² nouveaux correspondent à des surfaces nouvelles : construction neuve, extension, mise à disposition, location, acquisition...

Commentaire de l'établissement

L'établissement ne loue aucun espace mais utilise le site d'Agen géré par l'université de Bordeaux en participant aux charges de fonctionnement.

En 2016, les 108 m² créés correspondent à une extension de la nouvelle maison de la recherche pour disposer d'une salle des thèses et de colloques à l'échelle de l'établissement.

À terme l'établissement gagnera 1 442 m², correspondant à l'extension du bâtiment DEFLE par la création d'une cité des langues étrangères, du français et de la francophonie dans le cadre d'une opération CPER (1 292 m²) et à l'extension de la maison de l'archéologie et de l'archéopôle, dans le cadre de l'opération isolée de l'opération campus de requalification du pôle archéologie (150 m²).

Des projets relatifs à l'extension de la maison des étudiants et à l'aménagement d'un espace de sport « bien-être » sont en cours d'instruction et de validation dans le cadre des appels à projet Région formation et vie étudiante.

	Établissements recevant du public – ERP		Avis favorables (1)		Avis défavorables (2)		ERP sans avis	
	Nb. d'ERP	SHON correspondante	Nb. d'avis	SHON correspondante	Nb. d'avis	SHON correspondante	Nb. d'ERP	SHON correspondante
Situation 2015-16	31	56 735	24	46 131	5	6 769	2	4 367
Situation 2016-17	34	58 968	28	49 116	4	5 421	2	4 431
Situatio2 017-18	34	58 968	28	49 116	4	5 421	2	4 431
Situation 2018-19	34	58 968	4	15 522	28	39 015	2	4 431
Situation 2019-20*	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D
Prévision 2020-21*	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D
Situation 2019-20*	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D
Prévision 2020-21*	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D
Situation projetée en 2021	34	58 968	4	15522	28	39015	2	4 431

*Non déterminé.

Leviers d'actions

- Renforcer les moyens humains spécifiques à la sécurité, rédiger et mettre en place les procédures demandées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours 33 (SDIS) ;
- Remplacer le Système de Sécurité Incendie (SSI) et effectuer les travaux de mise en sécurité notamment dans le cadre de la tranche 2 de l'opération campus dont les travaux sont en cours.

Commentaire de l'établissement

Selon la dernière enquête immobilière : 55% des surfaces bâties sont dans un état de vétusté important et 66% des surfaces ERP sont en avis défavorable d'exploitation par la commission de sécurité (dont 56% correspondant à l'ERP de 1^{ère} catégorie depuis mars 2019).

Les différentes opérations CPER et liées à l'OP Campus vont permettre à l'établissement de lever des avis défavorables d'exploitation de la commission de sécurité :

- Requalification du bâtiment K (CPER livraison 2017)
- Requalification du bâtiment H (CPER livraison 2021)
- Mise en sécurité des bâtiments L et M, Amphithéâtres 1 et 2 et Cirot/Renouard (OP Campus livraison début 2023).

En septembre 2021, a été recrutée une archiviste dont l'une des missions est de rationaliser le stockage des archives et, de ce fait, participer à la levée des avis défavorables d'exploitation dans les secteurs concernés.

IS 5	MESURE DES ÉVOLUTIONS DE SURFACES IMMOBILIÈRES EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPEES (en m ²)	Université Bordeaux Montaigne
------	---	----------------------------------

Situation de l'établissement au regard de la réglementation¹ en matière d'accessibilité aux personnes handicapées dans le cadre bâti

	Situation 2016-17	Situation 2017-18	Situation 2018-19	Situation 2019-20*	Prévision 2020-21*	Situation 2020-21*	Prévision 2021-22*	Situation 2021 (Ad'AP)
Total surface bâtie accessible depuis l'extérieur et à l'intérieur des locaux (en m ² SHON)	19 938	21 145	21 145	N.D	N.D	N.D	N.D	57 985
Nb de bâtiments totalement accessibles depuis l'extérieur (cheminement accessible) et à l'intérieur des locaux (configuration interne conforme)	13	15	6	N.D	N.D	N.D	N.D	35
Nb de bâtiments partiellement accessibles : cheminement extérieur accessible mais locaux non conformes	19	17	6	N.D	N.D	N.D	N.D	0
Nb de bâtiments partiellement accessibles : locaux conformes mais cheminement extérieur non accessible	2	2	4	N.D	N.D	N.D	N.D	0
Nb de bâtiments non conformes : accessibles ni depuis l'extérieur, ni à l'intérieur des locaux	0	0	19	N.D	N.D	N.D	N.D	0

*Non déterminé.

Commentaire de l'établissement

Selon la dernière enquête immobilière, seulement 37 % des surfaces sont accessibles au regard de la loi Handicap.

L'établissement a remis un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) en 2015, approuvé en février 2016, qui fixe les échéances de mise en accessibilité des bâtiments, à l'extérieur depuis la place de parking ou l'arrêt de transport en commun le plus proche jusqu'à l'intérieur des bâtiments classés comme ERP. Cette mise en accessibilité se réalisera majoritairement par les opérations CPER précitées ainsi que l'Opération campus. Un des projets majeurs que l'université devra mener sera la signalétique extérieure et intérieure.

¹ Décret n° 2006-555 du 17 mai 2006 relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public - ERP, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation modifiant le code de la construction et de l'habitation, pris en application de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

5. Un partenariat concerté sur le site bordelais et néo-aquitain

Le contrat quinquennal prévoyait que l'établissement participe activement à l'affirmation du rôle de la COMUE. Celle-ci, dissoute le 31 mars 2020, a été remplacée par la convention de coordination territoriale (CCT) regroupant 7 établissements d'enseignement supérieur du site néo-aquitain.

Dans le cadre de cette convention, l'Université Bordeaux Montaigne est en charge de coordonner plusieurs actions communes :

- La réalisation d'études relatives aux conditions de vie et d'études des étudiants au niveau territorial afin de mieux accompagner ces derniers dans leur diversité, avec une attention particulière à la problématique du logement étudiant ;
- La réalisation d'actions en faveur du développement de nouvelles pratiques pédagogiques, notamment dans le domaine de la production de ressources pédagogiques numériques ;
- La conception et la mise en œuvre d'action au titre de la politique d'accueil et d'accompagnement des étudiants migrants.

Par ailleurs, l'université Bordeaux Montaigne porte un projet global opérationnel de développement des langues et s'investit activement sur le site bordelais.

« L'UBM veille à équilibrer et dynamiser les relations avec l'Université de Bordeaux dans la gestion des dossiers inter-établissements ou des relations bilatérales UBx/UBM. »

Les conventions qui régissent les relations inter-universitaires entre les deux universités, arrivées à échéance fin 2020, ont été prolongées de 6 mois en raison de la crise sanitaire. Elles ont toutes été renégociées dans le courant de l'année 2021.

- Focus sur la gouvernance des actions numériques et un partenariat clarifié avec l'université de Bordeaux

IC 12	PILOTAGE DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMÉRIQUES AUX USAGERS	Université Bordeaux Montaigne
-------	--	-------------------------------

Thèmes	Situation 2016	Situation 2017	Situation 2018	Situation 2019	Situation 2020	Prévision 2021	Prévision actualisée 2021	Prévision 2022	Cible 2021
1 - La gouvernance de la politique numérique et du système d'Information	2	3	4	4	4	4	4	4	3
2 - Le système d'information et les services numériques	3	3	3	3	3	3	3	3	4
3 - Le numérique au service de la formation des étudiants	3	3	3	3	3	3	3	3	4
4 - La politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation (et la culture scientifique et technique)	2	2	3	3	3	3	3	3	3
5 - Le numérique au service de la recherche et de la valorisation	2	2	2	2	2	2	2	2	3
6 - La conduite du changement et la politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique	3	3	3	3	3	3	3	3	4

Les critères de l'auto-évaluation pour les indicateurs ci-dessus (Cote chiffrée de 0 à 5)

0. Pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés.
1. Quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels.
2. Résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces.
3. Résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces.
4. Résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation.
5. Résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation et ouverture au niveau territorial, national, international.

Leviers d'action

- Élaborer un schéma directeur du numérique en 2016 ;
- Réaliser une cartographie applicative et schéma d'interopérabilité ;
- Repenser la gouvernance du numérique, avec création de comités thématiques et meilleure intégration à la gouvernance de l'établissement ;
- Réaliser un contrat de service (élaboration et réalisation de projets pluriannuels) ;
- Réaliser une cartographie à jour des processus métiers de l'établissement et extension de la couverture applicative aux domaines insuffisamment couverts ;
- Démarrer la réflexion sur la réalisation d'un système d'information décisionnel ;
- Disposer d'un "bâtiment du numérique" et ses home studios ;
- Accompagner des enseignants pour le développement de pratiques pédagogiques

Commentaire de l'établissement

Le manque de moyens financiers et humains de la DSIN obère la réalisation des objectifs prévisionnels dans les délais annoncés.

Focus sur la Documentation

IC 8	ACCÈS AUX SERVICES ET RESSOURCES DOCUMENTAIRES DE L'ESR	Université Bordeaux Montaigne
------	---	-------------------------------

La fonction documentation de l'Université Bordeaux Montaigne s'appuie sur un service commun, auquel ont été confiés 3 objectifs à atteindre à l'horizon 2021.

- Proposer une formation hybride à tous les niveaux,
- Valoriser les données de production numérique,
- Proposer un nouveau modèle d'espaces de bibliothèque.

Précisions : Les politiques menées par les services documentaires en faveur d'une amélioration de l'accueil (adaptation des horaires d'ouverture, gestion des places de travail) devraient permettre d'absorber les effectifs d'étudiants supplémentaires en maintenant leur fréquentation individuelle.

En raison du volume croissant de documentation électronique et de l'évolution des pratiques, le nombre de consultations des collections numériques devrait connaître une progression plus rapide que celle du nombre d'utilisateurs.

Pour les deux sous-indicateurs, les prévisions et la cible des numérateurs et des dénominateurs ont été dissociées :

- les prévisions des deux numérateurs ont été calculées par régression linéaire, basée sur les valeurs connues pour les années 2011 à 2013,
- les prévisions d'étudiants inscrits à l'université s'appuient sur les projections calculées par le département des études statistiques du ministère,
- le nombre d'enseignants-chercheurs a été laissé à son niveau de 2014 pour le reste de la période.

Sous indicateur 1 : « Part de la fréquentation physique des bibliothèques dans la population étudiante »

	Situation 2015-16	Situation 2016-17	Situation 2017-18	Situation 2018-19	Situation 2019-20	Prévision 2020-21	Situation 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Nombre d'entrées annuelles	775 448	730 587	737 670	837 727	768 435	200 000	186 526	250 000	820 000
Nombre d'étudiants	14 995	14 499	15 485	15 823	15 657	15800	16 003	16 500	
Nombre d'entrées par an et par étudiant en %	51,7%	50,4%	47,6%	53%	49%	13%	12%	15%	54,7%

Leviers d'action

- Développer l'offre numérique ;
- Renforcer la communication et la médiation auprès des différents publics ;
- Chantiers immobiliers de l'Opération Campus (qualité et diversification de l'accueil).

Commentaire de l'établissement

Ce constat de recul sera encore plus marqué dans le bilan de la prochaine année qui continuera à cumuler la coexistence avec un chantier immobilier en site occupé.

Sous indicateur 2 : « Mesure des usages virtuels des bibliothèques »

	Situation 2016-17	Situation 2017-18	Situation 2018-19	Situation 2019-20	Prévision 2020-21	Situation 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Consultation des ressources numériques	537 708	646 434	685 218	1 020 538	1 100 000	1 190 126	1 250 000	650 000
Nombre d'étudiants	14 499	15 485	15 823	15 657	15 800	16 003	16 500	
Nombre d'enseignants-chercheurs	407	402	403	395	390	397	390	
Nombre de consultations par usager (en%)	36,1%	41%%	42%	64%	68%	73%	74%	42%

Leviers d'action

- Mettre en place une politique science ouverte d'accès favorisant les publications scientifiques de l'établissement ;
- Intégrer le réseau du groupement d'intérêt scientifique CollEx Persée ;
- Intégrer les niveaux d'achats documentaires au dialogue des moyens au niveau établissement.

VARIATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SCD

Université Bordeaux
Montaigne

	Situation 2015-16	Situation 2016-17	Situation 2017-18	Situation 2018-19	Situation 2019-20	Prévision 2020-21	Situation 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Amplitude horaire d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires (Vd en heures)	56	56	56	56	56	67	40	49	56
Amplitude horaire d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires à l'échéance du contrat (Va en heures)	72	72	72	72	72	72	72	72	72
Variation (Va-Vd en heures)	16	16	16	16	16	5	32	23	16

Commentaire de l'établissement

Le constat vécu d'une sous dotation en moyens pour maintenir un niveau minimum de qualité de service durant le chantier immobilier a été masqué par les effets de la crise sanitaire.

ACHAT MOYEN DE DOCUMENTS PAR PERSONNEUniversité Bordeaux
Montaigne

	Situation 2015-16	Situation 2016-17	Situation 2017-18	Situation 2018-19	Situation 2019-20	Prévision 2020-21	Situation 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Dépenses moyennes par étudiant	35,0 €	40,4	36,7 €	37 €	37,7 €	35,9 €	35,5 €	35,8 €	45,0 €

Leviers d'action

Poursuivre la contribution à une politique de science ouverte qui ne permet cependant pas de traiter des volumétries nécessaires ou des documents à usage pédagogique.

Focus sur l'International

L'université Bordeaux Montaigne souhaite préserver et faire perdurer l'internationalisation de ses formations. Elle se fixe pour principaux objectifs :

- d'augmenter le nombre d'étudiants en mobilité entrante et sortante, notamment grâce à la mise en place d'un « pack mobilité » linguistique et culturel à destination des étudiants et des enseignants ;
- de mettre en place des cursus intégrés, où la mobilité est inscrite dans la maquette de formation et donc obligatoire (cette forme, difficile à mettre en place, tend cependant à se développer) ;
- de développer les formations diplômantes internationales qui reposent sur la complémentarité pédagogique des partenaires (doubles diplômes, diplômes conjoints ou multiples) ;
- d'accroître le nombre de projets européens de formation visant l'innovation pédagogique et l'échange de bonnes pratiques ;
- de participer au dépôt du projet d'Alliance Université Européenne piloté par l'Université de Bayreuth et d'être lauréat.

PART D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERSUniversité Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2015-16	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021
Part d'étudiants étrangers (%)	14,0%	14,8%	14,6%	15,2%	15,2%	12%	12,6%	12,4%	15%

Commentaire de l'établissement

L'Université Bordeaux Montaigne a fait le choix d'appliquer l'exonération des droits d'inscription différenciés pour les étudiants extra-communautaires.

Sous-indicateur - Part des étudiants étrangers inscrits en Master et en Doctorat sur l'ensemble des étudiants de ces mêmes formations

	Réalisé 2015-16	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021
Proportion d'étudiants étrangers parmi l'ensemble des inscrits en Master (%)	13,0%	13,3%	12,7%	12,8%	12,2%	10,0%	11,6%	11,7%	13%
Proportion d'étudiants étrangers parmi l'ensemble des inscrits en Doctorat (%)	34,3%	33,5%	32,7%	32,0%	33,0%	32,0%	31,8%	31,0%	33%

Source : Données SISE

Commentaire de l'établissement

Ces chiffres concernent seulement les étudiants internationaux inscrits à titre individuel dans nos programmes diplômants. Au-delà de cette cible contractualisée avec le Ministère et dans un contexte de diminution de cette proportion, l'établissement se fixe un objectif ambitieux d'augmentation des partenariats avec certaines universités étrangères, notamment francophones, en promouvant davantage son offre de formation et de recherche.

Sous-indicateur - Mobilité sortante, part des diplômés ayant suivi au moins 4 mois de stage ou de formation universitaire dans un pays étranger pendant leur cursus

	Réalisé 2015-16	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021
Part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante	8,9%	10,2%	10,6%	11,3%	7,7%	11%	4,4%	10,0%	11%
Pour mémoire : part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante de stage obligatoire d'au moins 4 mois	1,4%	0,4%	1,8%	1,6%	0,8%	1,5%	0,7%	1,0%	3%

Leviers d'action

- Développer de nouveaux accords et maintenir la vitalité des accords existants ;
- Proposer un pack mobilité pour faciliter les départs à l'étranger ;
- Passer des échanges classiques (optionnels et non-diplômants) aux cursus intégrés dans les maquettes (obligatoires et diplômants) ;
- Monter des projets avec label et financement de l'Union Européenne ;
- Financer des bourses de mobilité dans le cadre des parcours adaptés (loi ORE).

Commentaire de l'établissement

De nombreux enseignements sont dispensés dans les langues de l'Union Européenne, ainsi qu'en chinois, en japonais et en coréen.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ

Université Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Nombre d'étudiants en mobilité entrante	462	489	499	486	250	122	401	550
Nombre d'étudiants en mobilité sortante	512	530	561	445	350	217	364*	600

* données hors stage

Leviers d'action

- Intégrer des mobilités aux parcours de formation demeure essentielle ;
- Développer la FAD afin d'enrichir nos partenariats pour organiser des mobilités hybrides - mobilité physique de courte durée conjuguée avec une composante virtuelle/échange collaboratif en ligne. Pour que nos étudiants puissent participer à ce type d'échanges (notamment encouragé par l'UE à travers son nouveau programme-cadre), il serait important que l'UBM enrichisse son offre de cours à distance, nos accords de coopération reposant sur le principe de réciprocité ;
- Améliorer l'accompagnement des étudiants : bureau d'Accueil, renforcement des actions de communication, liens avec les associations, partenariats sur le logement ;
- Maintenir voire augmenter les aides (notamment pour les forfaits Erasmus+), représentent également des axes qui permettront de consolider l'action menée par l'établissement en terme d'internationalisation. Le programme Erasmus+ reste le pilier de cette stratégie ;
- Élargir l'offre en anglais ou en langues étrangères afin d'améliorer l'attractivité de l'établissement.

NOMBRE DE DIPLÔMES INTERNATIONAUX

Université Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Nombre de diplômes internationaux	5	11	11	18	21	20	23	12

Leviers d'action

- Maintenir une veille stratégique sur les sources de financement (UFA, UFI, AUF, UE, etc.) ;
- Augmenter le budget dédié au montage et au suivi des projets de diplômes internationaux ;
- Augmenter le nombre de projets européens.

NOMBRE D'ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS ÉTRANGERSUniversité Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Nombre d'enseignants et chercheurs étrangers*	47	59	123	47	14	11	40	70

* Le public concerné comprend seulement les personnels accueillis dans le cadre des dispositifs de financement Professeurs invités UBM, Erasmus+.

Leviers d'action

- Reconfigurer le programme PI UBM pour mettre davantage l'accent sur la dimension de la recherche (p. ex. préparation des publications individuelles ou collectives, rédaction des proposition projets) ;
- Développer les collaborations et les réseaux utiles pour l'ensemble du collectif de l'Université Bordeaux Montaigne ;
- Améliorer les conditions d'accueil de ce public (p.ex. accueil à l'aéroport, compte informatique, carte aequipass, bureau à la Maison de la Recherche, pot d'accueil, etc.).

PRÉSENCE DANS LES PROGRAMMES EUROPÉENSUniversité Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Nombre de dépôts	5	9	9	14	12	3	8	12

Leviers d'action

- Renforcer la cellule d'ingénierie de projets de la DRI ;
- Encourager la participation des EC aux projets UE (meilleure reconnaissance).

NOMBRE DE NOUVELLES THÈSES EN CO-TUTELLESUniversité Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Nombre de nouvelles thèses en co-tutelle	15	18	13	14	14	7	10	25

II. Une offre de formation au service d'une meilleure réussite des étudiants et d'une insertion professionnelle de qualité

- **Jalon N°5 : Renforcement des processus d'évaluation**
 - Généralisation des conseils de perfectionnement
 - Généralisation de l'évaluation des enseignements

- **Jalon N°6 : Bilan des actions de formation continue**

L'établissement a procédé au renforcement de ses processus d'évaluation sur les deux axes fixés, durant les années 2017 et 2018.

Concernant les conseils de perfectionnement, le document de cadrage actant de la composition et du calendrier de mise en œuvre a été voté lors de la CFVU du 13 avril 2017 (en même temps que la charte de l'évaluation des formations). A ce jour, l'essentiel des conseils de perfectionnement se sont tenus et ont fait des propositions d'amélioration pertinentes des formations.

De plus, la démarche d'évaluation des enseignements a également évolué en ce sens. En effet, l'enquête d'évaluation des enseignements réalisée chaque année prend une nouvelle dimension en intégrant au questionnaire des modules spécifiques pour les étudiants inscrits en FAD et ceux en formation continue dont en DAEU.

1. Amélioration de la réussite

TAUX DE COUVERTURE DE L'OFFRE DE FORMATION	Université Bordeaux Montaigne
---	--

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Taux de couverture de l'offre de formation par des statutaires (yc les heures complémentaires)	83%	80%	79%	78%	78%	78%	77%	85%

Calcul : Charges d'enseignements des statutaires / Charges d'enseignements totales (périmètre Service définitif, y compris les heures complémentaires (PR, MCF, PAST, CDI enseignant, lecteur, ATER)).

Commentaire de l'établissement

Ce taux de couverture comprend les heures complémentaires très nombreuses dans notre établissement. Le taux de couverture se référant aux services des enseignants statutaires est très nettement en deçà de ce chiffre.

MENTIONS EN MASTER
**Université Bordeaux
Montaigne**

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Nombre de mentions de master	33	33	33	33	33	33	33	33

IC 1	TAUX DE RÉUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS	Université Bordeaux Montaigne
IC 2	TAUX DE RÉUSSITE EN LICENCE EN QUATRE ANS	

Taux de réussite en licence constaté en %	Périodes	Réussite en 3 ans	Réussite en 4 ans	Cumul 3 et 4 ans	Valeur ajoutée (en points) en 3 et 4 ans
Établissement	Cohorte 2011	49,0%	13,8%	62,8%	0,8
Établissement	Cohorte 2012	49,0%	12,8%	61,8%	-0,9
Établissement	Cohorte 2013	51,9%	10,9%	62,8%	-1,4
Établissement	Cohorte 2014*	36,5%	10,1%	46,6%	-0,4
Établissement	Cohorte 2015*	32,3%	9,8%	42,1%	-2,8
Établissement (Prévision)	Cohorte 2016*	33,9%	10,0%	43,9%	-1,5
Établissement	Cohorte 2016*	34,2%	9,4%	43,6%	-2,9
Établissement (Prévision)	Cohorte 2017*	35,0%	11,0%	46,0%	-1,0
Cible 2021	Cohorte 2017	35%	11%	46%	
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	<i>Cohorte 2011</i>	<i>42,4%</i>	<i>13,8%</i>	<i>56,2%</i>	
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	<i>Cohorte 2012</i>	<i>42,2%</i>	<i>13,8%</i>	<i>56,0%</i>	
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	<i>Cohorte 2013</i>	<i>42,6%</i>	<i>13,8%</i>	<i>56,4%</i>	
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	<i>Cohorte 2014*</i>	<i>31,4%</i>	<i>11,1%</i>	<i>42,5%</i>	
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	<i>Cohorte 2015*</i>	<i>31,8%</i>	<i>10,9%</i>	<i>42,7%</i>	
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	<i>Cohorte 2016*</i>	<i>31,4%</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	

*Les taux calculés sont basés sur une nouvelle méthode : Réussite en licence en 3 ou 4 ans des néo-bacheliers inscrits en licence en N qui n'ont pas changé de discipline entre la L1 et la L3.

Source : données « notes flash » MESRI

Taux de réussite en licence constaté en %*	Périodes	Réussite en 3 ans	Réussite en 4 ans	Cumul 3 et 4 ans
Etablissement	Cohorte 2011	47,4%	13,3%	60,7%
Etablissement	Cohorte 2012	47,4%	12,3%	59,7%
Etablissement	Cohorte 2013	50,5%	11,1%	61,6%
Etablissement	Cohorte 2014	51,0%	11,6%	62,6%
Etablissement	Cohorte 2015	49,0%	11,1%	60,0%
Etablissement (Prévision)	Cohorte 2016	53,1%	10,4%	63,5%
Etablissement (Prévision)	Cohorte 2017	54,9%	11,8%	66,7%
Cible 2021 (méthode 3)	Cohorte 2017	50,0%	13,9%	63,9%

* Les taux calculés correspondent aux données de l'université Bordeaux Montaigne selon un calcul basé sur la méthode 3.

Pour information

Filières d'origine des bacheliers (méthode 3)	Cohorte 2010	Cohorte 2010
	Établissement	National
Bac général	83,6 %	78.5 %
Bac technologique	10,7 %	12.3 %
Bac professionnel	3,9%	3.7 %
Non bacheliers	1,8%	5.5 %

IC 3	RÉUSSITE EN MASTER EN 2 ANS	Université Bordeaux Montaigne
-------------	------------------------------------	--------------------------------------

	Périodes	Calcul données nationales	Écart taux observé – taux attendu	Calcul UBM
Taux de réussite constaté en % (établissement)	Diplômés 2014 (cohorte 2012)	61,3%	14,5	67,7%
	Diplômés 2015 (cohorte 2013)	57,6%	10,5	67,0%
	Diplômés 2016 (cohorte 2014)	57,5%	10,7	67,7%
	Diplômés 2017 (cohorte 2015)	57,0%	10	64,9%
	Diplômés 2018 (cohorte 2016)*	54,9%	7,2	65,9%
	Diplômés 2019 (cohorte 2017) Prévision*	55,0%	N.D	64,0%
	Diplômés 2019 (cohorte 2017)*	56,4%	3,2	65,7%
	Diplômés 2020 (cohorte 2018) Prévision*	58%	3	67,7%
	Moyenne nationale (cohorte 2016) en %*	55,3%		
	Cible cohorte 2019 (méthode 4)		62%	

*Les taux calculés sont basés sur une nouvelle méthode : Réussite en master universitaire en 2 ans des étudiants inscrits pour la première fois en M1 en 2016 qui n'ont pas changé de discipline entre la M1 et la M2.

Source : données « notes flash » MESRI

Commentaire de l'établissement

L'Université Bordeaux Montaigne est très bien placée sur cet indicateur grâce à une valeur ajoutée positive. L'objectif sera de maintenir ce taux voire de l'augmenter.

❖ **Une offre de formation de qualité avec une spécialisation progressive**

Pour ce contrat, l'université a développé une offre pluridisciplinaire autour de la mise en place d'UE majeures/mineures en licence, afin de répondre à la double ambition de faciliter l'intégration des lycéens, en maintenant une forme de polyvalence, et de favoriser la réussite des étudiants.

IC 6	ÉVALUATION DES FORMATIONS ET DES ENSEIGNEMENTS	Université Bordeaux Montaigne
-------------	---	--

	Données de l'université	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Niveau L Hors LP	Nombre de mentions de L dans l'établissement	14	14	14	14	14	14	14	
	Effectifs d'étudiants inscrits en L	8 896	9 588	9 638	9 556	10300	10327	10340	
	Part des mentions de L faisant l'objet d'une évaluation	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de L évaluée	8 896	9 588	9 638	9 556	10300	10327	10340	
	Taux de réponse à l'enquête	25,9%	18,8%	20,1%	26%	26%	29%	30%	25%
Niveau M Hors ingénieurs, IEP	Nombre de mentions de M dans l'établissement	33	33	33	33	33	33	33	
	Effectifs d'étudiants inscrits en M	2 792	2 919	3 042	2 947	3000	2996	3100	
	Part des mentions de M faisant l'objet d'une évaluation	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de M évaluée	2 792	2 919	3 042	2 947	3000	2996	3100	
	Taux de réponse à l'enquête	24,1%	19,6%	22,6%	23%	25%	34%	35%	27%
Autres diplômes*	Nombre de diplômes concernés	Sans objet	1	1	18	18	18	25	
	Effectifs d'étudiants inscrits	1232	1242	1234	1 214	1130	1127	1070	
	Part des diplômes faisant l'objet d'une évaluation	0%	19%	17%	100%	100%	100%	100%	100%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation Autres diplômes évaluée	0	238	214	1 214	1130	1127	1070	
	Taux de réponse à l'enquête	Sans objet	40%	34%	27%	27%	29%	30%	50%

*DUT (x spécialités), LP (x mentions), Ingénieurs (x diplômes), Classes préparatoires (x classes) et PACES. Les données ont été corrigées sur l'ensemble des années selon le nombre de diplômes total en vigueur de l'établissement.

Cibles 2021 (réponses cumulées au terme du contrat)	
Taux de réponse aux enquêtes	25%
Part des mentions et diplômes faisant l'objet d'au moins une évaluation	100%

IC 6	ÉVALUATION DES FORMATIONS ET DES ENSEIGNEMENTS (SUITE)	Université Bordeaux Montaigne
------	--	----------------------------------

Précisions pour la licence

L'article 19 de l'arrêté licence du 1^{er} août 2011 fixe les motifs et les conditions générales de l'évaluation des enseignements : « Au sein des établissements, des dispositifs d'évaluation sont mis en place pour chaque formation ou pour un groupe de formations, notamment à travers la constitution de conseils de perfectionnement réunissant des représentants des enseignants, des étudiants et du monde socio-professionnel.

Une évaluation des formations et des enseignements est également organisée au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiants. Ces dispositifs favorisent le dialogue entre les équipes de formation, les étudiants et les employeurs potentiels. Ils éclairent les objectifs de chaque formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et permettent d'améliorer la qualité. Cette évaluation est organisée dans le respect des dispositions des statuts des personnels concernés. Les résultats des évaluations font l'objet d'un débat au sein du conseil de la composante concernée et du conseil des études et de la vie universitaire ».

Leviers d'action

- Mise en œuvre du dispositif dans les formations proposées par l'IUT ;
- Dispositifs d'accompagnement pour mieux exploiter les résultats ;
- Faire de l'évaluation un outil au service de l'amélioration continue ;
- Faire connaître l'enquête et ses résultats aux équipes de formation.

NOMBRE DE RÉORIENTATIONS	Université Bordeaux Montaigne							
--------------------------	----------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Nbe de demandes de réorientations L1	199	193	206	209	200	180	180	250
Nbe de demandes de réorientations L2	9	8	14	12	15	21	15	10

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22
Nbe de réorientations L1	80	100	119	115	97	90
Nbe de réorientations L2	7	6	9	11	15	10

❖ Un accompagnement renforcé des étudiants dans leurs parcours de formation

La dimension prioritaire de l'Université Bordeaux Montaigne d'amélioration de la réussite des étudiants se retrouve dès l'accueil des bacheliers et se poursuit durant les premières années par la mise en place de divers dispositifs afin :

- d'améliorer la relation BAC-3/BAC+3 ;
- de consolider les dispositifs de soutien existant ;
- d'accompagner les étudiants en situation de Handicap ;
- d'améliorer l'offre de formation à distance.

❖ Créer un écosystème propice à la réussite étudiante

- Encourager l'innovation pédagogique ;
- Améliorer la qualité de vie étudiante.

Leviers d'action

- Spécialisation progressive et passerelles L2/LP ;
- Dispositifs d'orientation et d'accueil (JFE, cordées de la réussite, semaine de rentrée) ; Développement et poursuite des dispositifs d'accompagnement ;
- Généralisation des parcours adaptés en licence ;
- Généralisation du contrat de réussite pédagogique ;
- Rôle central des directeurs des études.

2. Développer l'insertion professionnelle des étudiants

❖ Valoriser l'approche compétences

L'appropriation de l'approche par compétences constitue un défi pour le futur contrat quinquennal, dans lequel les collaborations avec la Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle (DOSIP), le CFA et le service de formation tout au long de la vie (FTLV) seront primordiales pour accompagner les équipes de formation dans la traduction des contenus de formation en compétences et dans le développement de partenariats avec le monde socio-professionnel. Un groupe de travail est actuellement à l'œuvre pour la mise en œuvre de l'approche par compétence au cours du fonctionnement de l'offre de formation du prochain contrat.

IC 5	INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS	Université Bordeaux Montaigne
------	--	----------------------------------

Implication dans l'enquête nationale menée en N+2 sur les diplômés N

		Nombre de diplômés	Nombre de réponses exploitables	Taux de réponses exploitables	Moyenne nationale	Cible 2021
Réalisé Diplômés 2012	Master	447	355	79,4%	71%	75%
	LP	133	101	75,9%	70%	75%
Réalisé Diplômés 2013	Master	533	403	75,6%	71%	75%
	LP	131	107	81,7%	70%	75%
Réalisé Diplômés 2014	Master	503	387	76,9%	71%	75%
	LP	150	101	67,3%	66%	75%
Réalisé Diplômés 2015	Master	563	416	73,9%	71%	75%
	LP	141	107	75,9%	68%	75%
Réalisé Diplômés 2016	Master	534	429	80,3%	70%	75%
	LP	127	104	81,9%	70%	75%
Réalisé Diplômés 2017	Master	500	379	76%	ND	75%
	LP	128	103	80%	ND	75%
Prévision Diplômés 2018	Master	556	417	75%	70%	75%
	LP	118	89	75%	70%	75%
Réalisé Diplômés 2018	Master	556	460	82,7%	73%	75%
	LP	114	95	83,3%	N.D	75%
Prévision Diplômés 2019	Master	584	438	75,0%	70%	75%
	LP	129	97	75,2%	70%	75%

*Non déterminé

IC 5	INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS (SUITE)	Université Bordeaux Montaigne
------	--	----------------------------------

Insertion des diplômés 2018 de Master et de Licence professionnelle

	Master				Licence Pro*			
	Nbre réponses prises en compte	Poids discipline	Taux insertion université	Moyenne nationale 2019 (%)**	Nbre réponses prises en compte	Poids discipline	Taux insertion université	Moyenne nationale 2019 (%)
Ensemble DEG***	25	7,5%	84,0%	ND	33	35%	85%	ND
Ensemble Lettres, Langues, Arts	107	31,9%	63,6%	ND	30	32%	95%	ND
Ensemble SHS	203	60,6%	78,3%	ND	32	34%	96%	ND
Histoire-Géographie	39	11,6%	69,2%	ND				
Information communication	99	29,6%	82,8%	ND	32	34%	96%	ND
Autres SHS	65	19,4%	76,9%	ND				

* Hors LP Design, ** hors MEEF, *** licence PME/PMI.

ND : non déterminé

Leviers d'action

- Poursuivre le déploiement des dispositifs d'accompagnement en master ;
- Développer la culture de professionnalisation (place de la DOSIP, place des stages dans les maquettes de formation) ;
- Renforcer les partenariats avec le monde professionnel pour accompagner les diplômés vers l'emploi.

Éléments de contexte socio-économique

Taux de chômage au 1er trimestre 2017 (%)	Régional	9	% de diplômés boursiers	Master	Université	34	LP	Université	34
	National	9,3			National	30		National	20

QUALITÉ DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Université Bordeaux
Montaigne

		Réalisé 2016-17 (dip 2014)	Réalisé 2017-18 (dip 2015)	Réalisé 2018-19 (dip 2016)	Réalisé 2019-20 (dip 2017)	Prévision 2020-21 (dip 2018)	Réalisé 2020-21 (dip 2018)	Prévision 2021-22 (dip 2019)	Cible 2021-22
Part des diplômés en emploi à 30 mois parmi ceux qui n'ont pas poursuivi d'études	LP	81%	79%	88%	88%	85%	90%	85%	90%
	M FI hors MEEF	81%	79%	81%	77%	80%	82%	80%	85%
	M FI MEEF	100%	98%	100%	100%	95%	100%	95%	95%
	M FC	88%	89%	91%	91%	90%	91%	90%	90%
Part des diplômés en emploi au niveau cadre	M FI hors MEEF	65%	63%	68%	62%	65%	63%	65%	70%
	M FI MEEF	91%	100%	97%	100%	100%	96%	100%	100%
	M FC	89%	84%	81%	89%	90%	93%	90%	90%
Adéquation de l'emploi et de la formation*	M FI hors MEEF	62%	63%	69%	70%	70%	69%	70%	75%
	M FI MEEF	50%	76%	90%	96%	95%	93%	90%	80%
	M FC	57%	71%	74%	85%	80%	77%	80%	80%

*Changement de question depuis les diplômés 2016 (question MESRI : adéquation emploi et niveau bac+5).

Commentaire de l'établissement

Certains responsables de master suivent l'insertion professionnelle à 1 an des diplômés de la formation.

❖ Développer l'apprentissage

Une politique ambitieuse de développement de l'apprentissage est engagée par l'établissement. L'objectif est d'accroître les effectifs d'apprentis par l'augmentation et la diversification des formations ouvertes à l'apprentissage. En outre, l'Université Bordeaux Montaigne établit des liens dynamiques et pérennes avec les entreprises et les réseaux des branches professionnelles afin de favoriser l'insertion professionnelle des apprentis diplômés. Trois indicateurs permettent de mesurer et suivre l'évolution de cette voie de formation.

NOMBRE DE DIPLÔMES CONCERNÉS PAR L'APPRENTISSAGE Université Bordeaux Montaigne

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Nombre de diplômes concernés par l'apprentissage	10	10	10	20	21	23	25	15

TAUX DE RÉUSSITE DES APPRENTIS Université Bordeaux Montaigne

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Taux de réussite des apprentis	88,6%	97,6%	92,0%	88,4%	90%	84%	90%	90%

3. Développer la formation continue

En matière de formation continue, l'objectif affiché est également ambitieux. Pendant la durée du contrat, l'établissement a élaboré, proposé aux instances et mis en œuvre un nouveau modèle économique des formations ouvertes à la formation continue.

IC 7	DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION CONTINUE	Université Bordeaux Montaigne
------	--	----------------------------------

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22	Taux de croissance attendu**
1 - Heures stagiaires	322 015	256 497	280 000	199 008	250 000	280 941	280 000	381 513	20%
2 - Nombre de diplômés en formation continue*	272	229	279	253	175	253	250	205	20%
<i>Dont Validation des acquis de l'expérience (VAE)</i>	24	6	14	14	20	25	28	28	50%
3 - Chiffre d'affaires de la formation continue	1 497 583€	1 863 018€	2 070 185€	2 220 928€	2 029 274€	2 410 396€	2 666 094€	2 000 000€	34%

*hors IUT.

** $(C-S)/S*100$, en %.

Précisions :

La notion de certification est ici entendue au sens large : un diplôme, un titre ou un certificat inscrit ou non au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) attestant qu'une personne est capable d'appliquer les connaissances, habiletés et savoir-être nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle donnée.

Pour la VAE :

Mise en place d'informations collectives et changement des modalités d'entrées sur le dispositif : bi annuelles de manière à optimiser les accompagnements (regroupements et mise en ligne de ressources).

Leviers d'action

- Développer les certifications et stages courts répondant à des besoins identifiés dans le tissu économique local avec une offre à distance ;
- Projet de certification qualité Qualiopi en lien avec le Référentiel National Qualité ;
- Mettre en œuvre des blocs de compétences au cours de la prochaine offre de formation (2022-2026) pour extraire des formations courtes certifiantes à destination des publics de formation continue.

NOMBRE DE STAGIAIRES	Université Bordeaux Montaigne
-----------------------------	--

Nombre de stagiaires par composantes	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
MEEF 2 (prépa agreg ext)	2	5	9	20	14	5	8	13
UFR Humanités	89	48*	62*	52	21	33	41	58
UFR Langues	113*	18*	34*	32	25	23	15	33
UFR STC	33	32*	25*	19	9	12	15	43
IUT	192	84	189	166	110	138	119	119
IJBA	40	97	129	40	110	16	50	89
DAEU	238	221	216	204	200	198	183	292
DU	16	5	17	26	19	62	40	18
TOTAL	723	614**	681	559	508	487	471	665

* hors contrat pro.

**hors FAD et Formation continue.

Leviers d'action

- Ouvrir nos formations LM à des stagiaires de la formation continue en proposant certains blocs de compétences avec une organisation adaptée aux publics en reprise d'études (emploi du temps regroupé sur plusieurs jours en continu pour une compétence, locaux, communication...);
- Raccourcir la durée d'accompagnement des VAE (actuellement durée moyenne = 15 mois tout diplôme confondu) et déclinaison des formations en blocs de compétences avec tarifs pour ces formations courtes afin de favoriser les inscriptions en formation à la suite de validations partielles;
- Développer l'offre de formation à distance.

Commentaire de l'établissement

Les Universités ont des difficultés sur le marché concurrentiel de la FC face à des écoles privées qui misent sur des formats courts qualifiants avec une offre de formation à distance croissante.

TAUX DE RÉUSSITE DES STAGIAIRES	Université Bordeaux Montaigne
--	--

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Réalisé 2020-21	Prévision 2021-22	Cible 2021-22
Taux de réussite des stagiaires (DAEU, DUT, Licences, Licences pro, Masters)	54,5%	55,6%	58,7%	71,1%	65%	71,35%	71%	60%

III. Une stratégie de recherche basée sur le partenariat et la promotion des SHS

Il apparaît que ces indicateurs et jalons ne sont plus pleinement opérants au regard de la stratégie de recherche qui s'est peu à peu élaborée. Ce qui paraissait pertinent de prioriser ou de faire ressortir en 2016 ne l'est plus aujourd'hui.

➤ **Jalon N°7 : Coopération avec le collège des écoles doctorales de l'UB en matière de formation doctorale**

Les coopérations avec le collège des ED de l'université de Bordeaux restent très marginales. L'université Bordeaux Montaigne, en plus de l'école doctorale Montaigne-Humanités, habilite une école doctorale de l'UB, « Sciences et Environnement », où nos unités en co-tutelle peuvent inscrire des doctorants.

➤ **Jalon N°8 : Bilan de l'ouverture des AAP de l'IDEX aux unités hors IDEX pouvant contribuer à l'amélioration des forces de recherche**

Les AAP de l'IDEX ne constituent plus la cible prioritaire pour atteindre l'objectif d'amélioration de la visibilité et du rayonnement de la recherche.

➤ **Jalon N°9 : Bilan des contributions des SHS à la valorisation et au développement économique**

Pour apprécier l'impact des projets SHS, une réflexion est en cours, au niveau national, dans le cadre du projet sur le CVT Athena, à laquelle l'Université Bordeaux Montaigne participe. La valorisation s'est appréhendée également à travers des centres d'innovation sociétale comme UBIC (Université Bordeaux Inter-Culture), Design et média Lab, Crisalidh. Surtout, la valorisation des SHS doit passer par le développement de stratégies spécifiques, qui sont utiles à notre communauté, et qui poursuivent deux objectifs : mieux faire connaître et valoriser notre travail de recherche par les collectivités et les organismes culturels, afin que nous puissions occuper la place fondamentale qui est la nôtre dans la société, et développer diverses formes de recherche appliquée pour nos étudiants, en favorisant notamment les projets-tutorés au service de la société civile.

1. La stratégie et le positionnement de la politique des ALLSHS de l'Université Bordeaux Montaigne

IS 3	PART DU BUDGET RECHERCHE ISSUE DE FINANCEMENTS SUR PROJETS	Université Bordeaux Montaigne
-------------	---	--------------------------------------

	Réalisé 2016*	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévision 2021	Prévision actualisée 2021	Prévision 2022	Cible 2021
Part du budget recherche issue de financements sur projets (%)	72%	57%	70%	73%	69%	72%	70%	70%	80%

*En 2016, mise en place de la logique GBCP avec prévision d'encaissement.

Leviers d'action

Déposer davantage de contrats européens (ERC).

NOMBRE DE CONTRATS DE RECHERCHE	Université Bordeaux Montaigne
--	--------------------------------------

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévision 2021	Prévision actualisée 2021	Prévision 2022	Cible 2021
Nombre de contrats de recherche	88	124	204	116	173	87	140	87	120
<i>Dont programmes ANR - (HORS IA)</i>	5	6	15	10	16	9	13	11	8
<i>Dont projets Région</i>	35	40	65	41	64	38	70	54	50
<i>Dont programmes ANR Investissements d'Avenir</i>	22	35	37	33	34	14	25	6	25

Leviers d'action

- Accompagner les projets bien évalués du programme Emergence ;
- Multiplier les réponses aux appels à projet ;
- Renforcer le pôle ingénierie de projet de recherche et valorisation.

		Docteurs 2015 Tx Ets 2017	Docteurs 2016 Tx Ets 2018	Docteurs 2017 Tx Ets 2019	Docteurs 2018 Tx Ets 2020	Docteurs 2019 Tx Ets 2020	Prévision Docteurs 2020 Tx Ets 2021	Docteurs 2020 Tx Ets 2021	Prévision Docteurs 2021 Tx Ets 2022	Cible 2021 En %
Part des doctorats obtenus en moins 40 mois	DEG									
	SHS	10%	6%	5%	12%	4%	8%	9,5%	4,3%	
	Sciences									
	Ensemble	10%	6%	5%	12%	4%	8%	9,5%	4,3%	20%
Part des doctorats obtenus entre 40 et moins de 52 mois (pour information)	DEG									
	SHS	24%	16%	32%	16%	15%	20%	16,7%	14,9%	
	Sciences									
	Ensemble	24%	16%	32%	16%	15%	20%	16,7%	14,9%	
Part des doctorats obtenus en moins de 52 mois	DEG									
	SHS	34%	22%	36%	28%	19%	28%	26,2%	19,2%	
	Sciences									
	Ensemble	34%	22%	36%	28%	19%	28%	26,2%	19,2%	40%
Part des doctorats obtenus entre 52 et 72 mois (pour information)	DEG									
	SHS	38%	52%	46%	51%	46%	48%	35,7%	55,3%	
	Sciences									
	Ensemble	38%	38%	46%	51%	46%	48%	35,7%	55,3%	
Part des doctorats obtenus en plus de 72 mois (6 ans)	DEG									
	SHS	42%	28%	18%	21%	35%	24%	38,1%	25,5%	
	Sciences									
	Ensemble	42%	28%	18%	21%	35%	24%	38,1%	25,5%	

Précisions : la mesure propose une vision partielle de la réussite en D puisqu'elle ne porte que sur les thèses soutenues et donc sur les doctorants ayant abouti sur le parcours en D. L'indicateur ne permet pas de statuer sur la réussite globale de l'ensemble des inscrits en D puisque ne sont pas comptabilisés les doctorants n'ayant pas soutenu pour diverses raisons, qui ne sont d'ailleurs pas toujours significatives d'un échec dans le parcours de formation et relèvent souvent d'une insertion professionnelle anticipée.

Leviers d'action

- Poursuivre le suivi des doctorants et les enquêtes d'insertion professionnelle ;
- Créer un portefeuille des compétences ;
- Développer la création/ouverture de séminaires communs aux mastérants et doctorants pour faciliter l'articulation entre le M et le D ;
- Augmenter le nombre de doctorants contractuels.

IS 1	INSERTION PROFESSIONNELLE DES DOCTEURS	Université Bordeaux Montaigne
-------------	---	--

	Insertion en 2017-18 diplômés 2014*	Insertion en 2018-19 diplômés 2015	Insertion en 2019-20 diplômés 2016	Prévi. Insertion en 2020-21 diplômés 2017	Insertion en en 2020-21 diplômés 2017	Prévi. Insertion en 2021-22 diplômés 2018	Cible insertion en 2020-21 diplômés 2018
Part des docteurs en emplois	86,96%	91%	85,2%	90%	88,0%	90,0%	90%
Taux de réponses aux enquêtes	53,48%	75%	71,1%	75%	75,7%	75,0%	75%

* On passe à l'enquête MESRI donc les docteurs 2014 sont enquêtés 2 fois

FINANCEMENT DES DOCTORANTS	Université Bordeaux Montaigne
-----------------------------------	--

Nombre de doctorants financés

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévision 2021	Prévision actualisée 2021	Prévision 2022	Cible 2021
Nbe de doctorants financés	73	75	88	84	85	87	80	91	85

Répartition des doctorants selon leur financement

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévision 2021	Prévision actualisée 2021	Prévision 2022
UBM	39	40	41	39	38	39	40	43
ENS	10	9	8	7	10	14	14	18
Ecole Française d'Athènes	1	0	1	0	0	0	0	1
Handicap	3	4	4***	4	2	0	0	2
Idex et Labex	5	6*	5	5	2	1	1	0
Région	6	6**	6	6	8	7	8	9
CIFRE	9	10	16	13	15	20	12	12
Ministère de la culture	0	0	2	2	2	3	1	1
Autres (ANR, EUROPE, mécénat,...)	0	0	5	8	8	3	4	5

*dont 3 Géoressources, **dont 1 ANR, ***dont 1 CNRS

PART DES INTERVENANTS DANS LA FORMATION DOCTORALE SELON LEUR ORIGINE	Université Bordeaux Montaigne
---	--------------------------------------

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévision actualisée 2021	Prévision 2022
UBM (PR, MCF)	53,1%	47,6%	32,0%	51,9%	48,2%	33,5%	44,4%
UBM (BIATSS)	9,0%	10,1%	7,3%	7,7%	13,9%	19,5%	14,3%
UBM (Doctorants)	13,8%	21,4%	23,9%	16,2%	16,4%	30,8%	23,2%
Extérieurs UBM	24,1%	20,9%	36,8%	24,2%	21,5%	16,2%	18,1%

Leviers d'action

Arrêté de 2016 qui rend obligatoire le suivi de formations par les doctorants soit 120h par doctorant sur la période de trois années.

Commentaire de l'établissement

L'établissement propose une offre de formation variée (offre scientifique et professionnelle) de l'école doctorale qui évolue chaque année universitaire.

Dans le cadre de la nouvelle offre de formation, nous allons prendre deux mesures qui devraient faciliter l'accessibilité à ces formations : une grande entreprise de mise en ligne, déjà commencée et qui fait l'objet d'un financement spécifique dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion 2021, et une offre regroupée, à deux moments distincts de l'année, afin que les étudiants éloignés ou salariés puissent venir suivre de manière intensive un bouquet de formations doctorales.

2. Une vision partagée des missions avec les autres établissements du site

Désormais, un objectif prioritaire porte sur l'amélioration des référencements et de la diffusion des productions scientifiques en libre accès, même si l'Université Bordeaux Montaigne a choisi de privilégier le dépôt en texte intégral sur HAL. Le moissonnage des résultats par la plateforme OSKAR continue néanmoins d'être opéré. Un autre objectif prioritaire consiste à favoriser le rapprochement des communautés scientifiques qui se partagent entre l'université de Bordeaux et l'université Bordeaux Montaigne.

❖ La structuration de la Maison de la Recherche en lien avec les activités de valorisation

L'établissement s'est engagé dans un projet visant à améliorer les référencements des productions scientifiques dans les listes d'autorités et vers le libre accès, au titre des actions pour la Science Ouverte, sur la plate-forme d'archive ouverte HAL. Il cherche également à faire émerger une plateforme de dépôt au service des Presses de la Nouvelle Aquitaine, un@, qui pourra accueillir des ouvrages numériques natifs et augmentés. Une cellule dédiée aux données de la recherche, conforme aux préconisations de la Science Ouverte, a été mise en place à la direction de la recherche.

PART DES PUBLICATIONS DES ENSEIGNANTS EXTÉRIEURS À UBM DANS LES PUBLICATIONS DES PUB	Université Bordeaux Montaigne
---	--------------------------------------

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévision 2021	Prévision actualisée 2021	Prévision 2022	Cible 2021
Part des publications des enseignants extérieurs à UBM (en %)	62,5%	60,9%	58,3%	78,3%	57,9%	74,4%	82%	72%	70%

Précision méthodologique : les chiffres ci-dessous correspondent aux publications **référéncées dans l'archive ouverte HAL lors de l'année N pour le laboratoire X**. Il ne s'agit pas du nombre de publications de l'année N, puisqu'il est possible de déposer en 2018 une publication de 2017 ou antérieure. On distingue les « références seules » (notices sans texte intégral) et les « documents » (documents en texte intégral).

Nombre de publications des Laboratoires

	Réalisé 2016 réf. seules	Réalisé 2017 réf. seules	Réalisé 2018 réf. seules	Réalisé 2019 réf. seules	Réalisé 2020 réf. seules	Prévision 2021 réf. seules	Prévision 2022 réf. seules	Cible 2021 réf. seules
AMERIBER	9	1	16	440	633	55	55	55
CEMMC	0	5	13	240	1055	65	65	65
CLARE	6	12	58	938	861	90	90	90
CLIMAS	0	231	26	64	385	25	25	55
CENTRE FRANÇOIS GEORGES PARISSET	0	1	7	13	239	20	20	20
MICA	27	36	730	103	654	90	90	90
SPH	5	13	1	24	323	40	40	40
TELEM	1	148	111	379	1156	80	80	80

	Réalisé 2016 documents	Réalisé 2017 documents	Réalisé 2018 documents	Réalisé 2019 documents	Réalisé 2020 documents	Prévision 2021 documents	Prévision 2022 documents	Cible 2021 documents
AMERIBER	6	10	15	27	88	15	25	25
CEMMC	11	9	4	16	12	20	25	25
CLARE	6	4	13	18	29	30	40	40
CLIMAS	6	54	19	33	35	15	25	25
CENTRE FRANÇOIS GEORGES PARISSET	1	0	4	0	2	5	10	10
MICA	27	22	29	34	92	30	40	40
SPH	2	5	2	12	5	15	20	20
TELEM	8	33	27	16	54	25	40	40

Nombre de publications des UMR/UMS

	Réalisé 2016 réf. seules	Réalisé 2017 réf. seules	Réalisé 2018 réf. seules	Réalisé 2019 réf. seules	Réalisé 2020 réf. seules	Prévision 2021 réf. seules	Prévision 2022 réf. seules	Cible 2021 réf. seules
ARCHEOVISION	0	0	10	2	48	0	0	0
AUSONIUS	4	828	2254	341	395	150	80	80
CLLE	5	15	17	96	57	10	10	10
IKER	0	5	2	13	530	10	10	10
IRAMAT	34	71	692	388	288	90	35	35
LAM	<i>info non disponible</i>	<i>info non disponible</i>	<i>info non disponible</i>	260	1111	<i>info non disponible</i>	60	<i>info non disponible</i>
PASSAGES	90	407	202	604	258	150	140	140

	Réalisé 2016 documents	Réalisé 2017 documents	Réalisé 2018 documents	Réalisé 2019 documents	Réalisé 2020 documents	Prévision 2021 documents	Prévision 2022 documents	Cible 2021 documents
ARCHEOVISION	0	1	18	22	12	0	0	0
AUSONIUS	9	24	55	67	86	50	40	40
CLLE	4	2	11	11	3	5	5	5
IKER	11	6	6	24	18	5	5	5
IRAMAT	13	22	29	118	56	30	15	15
LAM	<i>info non disponible</i>	<i>info non disponible</i>	<i>info non disponible</i>	168	169	<i>info non disponible</i>	30	<i>info non disponible</i>
PASSAGES	42	109	59	100	79	50	60	60

Leviers d'action

L'année 2020 a été marquée par deux opérations ayant un impact important sur le réalisé 2020 sur cet indicateur :

- le transfert dans HAL des publications référencées dans l'annuaire de la recherche (environ 3000) ;
- la préparation du dossier HCERES, qui comprend notamment un décompte et un listage des publications par unité.

En conséquence, HAL a été abondamment renseigné en 2020, soit de façon automatisée par le SCD, soit par les chercheurs eux-mêmes où, pour certains laboratoires, ils étaient incités à déposer et signaler leurs publications, et fortement accompagnés par l'équipe du SCD. A noter qu'à partir de septembre 2020, une équipe SCD spécifique à HAL a été mise en place pour l'amélioration de la qualité des notices déposées par les chercheurs. Ces opérations expliquent l'écart considérable entre le prévisionnel et le réalisé.

Cette évolution concerne surtout les chiffres de la colonne "références seules". Néanmoins, il est remarquable que, dans bien des cas, et alors même qu'aucun levier spécifique n'a été mis en œuvre pour le dépôt des documents, les chiffres de cette colonne sont aussi en augmentation. Ce qui tendrait à prouver que l'incitation globale à l'utilisation de HAL encourage aussi le dépôt de texte intégral.

Commentaire de l'établissement

Les différences apparues entre 2016 et 2017 sont liées à la progression du travail d'accompagnement au référencement des données bibliographiques dans HAL, l'archive ouverte du CNRS, unité par unité. Le SCD a pris en charge le chargement rétrospectif des références seules pour les laboratoires, ainsi que des ateliers d'aide au dépôt, et a vérifié que cette tâche était bien assurée au sein des UMR/UMS. Le résultat de cette opération se voit par les chiffres plus élevés pour les unités ayant fait partie de la première phase de déploiement : CLIMAS, Ausonius, PASSAGES, IRAMAT, MICA, TELEM et CLLE-ERSSàB (+ prévisionnel 2019 pour CLARE et AMERIBER). Ce travail a permis de réaliser en parallèle un effort de sensibilisation sur l'intérêt et le principe pour le chercheur du dépôt dans une archive. Ce travail porté par les VP Recherche a rencontré un écho favorable qui a permis de toucher rapidement la quasi-totalité des équipes de recherche. Ce chantier rétrospectif a permis d'initier la multiplication des dépôts complets référence et des documents intégraux associés : c'est bien le dépôt de texte intégral qui est la cible prioritaire souhaitée par l'établissement, et qui correspond au souhait des enseignants-chercheurs et des chercheurs de voir leur travail diffusé et lu.

Le prévisionnel 2020, et surtout 2021 concerne désormais l'ensemble des unités et entend mesurer le passage en fonctionnement courant (donc sans les dépôts rétrospectifs qui peuvent gêner la lecture) où les chercheurs déposent tous les ans les publications de l'année N. Le SCD adopte pour cela des formats multiples : ateliers collectifs de saisie en direct, rendez-vous individuels, interventions auprès des unités. À l'issue de remaniements prévus en 2022, il y aura une création de 4 nouveaux laboratoires (PLURIELLES, ARTES, D2IA et Archéosciences) et d'une UMR/UMS (Archéosciences Bordeaux), suite à la disparition/fusion de TELEM, CLARE, IRAMAT-CRP2A, Archéovision.